

Ensemble

pour un avenir durable

CREGÎM, partenaire pour la mise en œuvre du
développement durable
en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine



Étape 2 – Consultations

Compte-rendu

Atelier d'échanges et de réflexions sur le développement durable
de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

ÎLES-DE-LA-MADELEINE – 21 septembre 2006



Québec 

Avec la participation de :
• Ministère des Affaires municipales et des Régions
• Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs

Mise en situation

C'est dans le cadre de l'étape des consultations du projet « Ensemble pour un avenir durable » que se sont déroulés les ateliers d'échanges et de réflexions sur le développement durable de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Ce projet va permettre à la région de se doter d'une vision concertée de développement durable. Pour y arriver, il est essentiel d'entrer dans un processus d'écoute et d'accompagnement des décideurs, des acteurs socio-économiques et de la population afin d'identifier leurs préoccupations, leurs besoins et leurs contraintes. Ceci afin de comprendre leurs réalités et les défis qu'ils doivent relever pour mettre en application les principes du développement durable.

Ainsi, la réalisation d'ateliers a permis aux participants d'exprimer leur point de vue et d'écouter celui des autres tout en nous permettant d'obtenir des informations concrètes et essentielles, reliées aux enjeux de la région. De plus, nous avons identifié des outils et moyens favorisant la mise en œuvre du développement durable.

Neuf ateliers ont eu lieu, dans chacune des MRC de la Gaspésie, aux Îles-de-la-Madeleine, avec la communauté anglophone et la communauté micmac, ainsi qu'avec les étudiants du Centre d'études collégiales de Carleton. Nous avons également reçu une dizaine de mémoires et documents de réflexion.

Le compte-rendu est structuré selon les questions qui ont guidé les discussions. Il ne s'agit pas de la transcription intégrale des échanges, mais bien d'une synthèse des points de vue exprimés. Les comptes-rendus d'atelier ainsi qu'une synthèse régionale des consultations intégrant toutes les informations issues de chaque atelier et des documents de réflexions qui nous ont été remis sont complétés. Ils sont disponibles sur le site internet du CREGÎM au www.cregim.org/durable.html dans la section « Consultation ». De plus, les résultats de la période de consultation seront présentés lors de l'événement régional « Ensemble pour une vision régionale de développement durable » qui aura lieu les 23 et 24 mai 2007 à Bonaventure, de même que la version préliminaire de la vision commune qui sera élaborée d'après ces résultats.

Le compte-rendu est structuré de la façon suivante :

- La **vision** des Îles-de-la-Madeleine dans 25 ans.
- Les **contraintes** et les **obstacles** à surmonter pour y arriver.
- Les **forces** sur lesquelles il faut miser.
- Les **outils** et les **moyens** nécessaires pour favoriser la mise en œuvre du développement durable.

La vision des Îles-de-la-Madeleine dans 25 ans

Principalement, la vision des participants touche le mode de vie et la qualité de vie, les ressources naturelles, l'économie et le développement, le partage intergénérationnel, les jeunes et l'éducation.

Les Madelinots et Madeliniennes apprécient grandement leur **qualité de vie** et leur **mode de vie** et souhaitent les conserver. Ce désir se retrouve au cœur de leur vision. Ils souhaitent le maintien d'un milieu paisible et relaxant, d'une communauté bien vivante, du sentiment de liberté, des biens collectifs. Chaque résident aura accès facilement et régulièrement à la culture sous toutes ses formes. Il recevra une bonne prestation de service et un accès aux soins de santé. L'accès au territoire et aux ressources est également souhaité. Ceci implique de la place pour tout le monde, le maintien des paysages agricoles et des grands espaces, protection du territoire et des paysages. Il restera sur le territoire des espaces vierges, non exploités, pour le simple plaisir et bien-être des résidents. Ils souhaitent vivre aussi aisément qu'aujourd'hui, conserver les acquis et les améliorations obtenus tout en continuant d'améliorer leur qualité de vie. Dans 25 ans, les communautés aux extrémités des Îles-de-la-Madeleine et non uniquement celle de Cap-aux-Meules seront bien vivantes. Il y a aura des milieux de vie intéressants partout afin d'attirer les gens et plus particulièrement les jeunes qui reviennent. Les maisons seront habitées plus de six mois par année et l'occupation sera locale. Vivre aux Îles-de-la-Madeleine sera un privilège.

Pour ce qui est des **ressources naturelles**, les habitants pourront boire de l'eau potable, cueillir des fruits, marcher sur des dunes et des plages préservées. La baignade sera pratiquée partout et les enfants auront toujours le privilège de passer leur vacance les pieds dans le sable au bord de la mer. Un environnement sain permettra de vivre de l'exploitation des ressources naturelles et surtout des ressources halieutiques. La cueillette des mollusques sera possible partout tout comme la consommation locale des produits de la mer. Une adaptation efficace aux changements climatiques et une atténuation des impacts néfastes seront bien intégrées. Il y aura une véritable utilisation concertée des ressources, la cohabitation et l'arrimage de tous les secteurs d'activités et plus particulièrement du secteur économique et environnemental seront harmonieux. En fait, tout sera une question d'équilibre entre ce que nous retirons du développement et du potentiel présent.

En terme de **développement** et d'**économie**, les Madelinots et Madeliniennes souhaitent demeurer un milieu de pêche. Autrement dit, maintenir et développer l'industrie de la pêche afin qu'elle soit l'économie première des Îles-de-la-Madeleine, suivie du tourisme. Par contre, l'économie sera plus diversifiée, plus stable et plus rentable qu'elle ne l'est aujourd'hui. Les performances économiques seront donc améliorées et le secteur sera plus compétitif. Les ressources naturelles seront exportées, mais aussi le savoir et l'expertise (recherches, technologies, concepts de nouveaux produits, etc.) Les Îles-de-la-Madeleine deviendront un chef de file dans la gestion des matières résiduelles. Davantage de capitaux seront disponibles. Il y aura plus de communications et de réinvestissements

locaux. Le milieu sera autosuffisant et aura une autonomie financière lui évitant d'être dépendant du support gouvernemental. Le principe de décentralisation des ressources sera au cœur du processus de développement durable des Îles-de-la-Madeleine. Il y aura une intégration intergénérationnelle et un transfert des connaissances. Les conditions de travail seront meilleures et les emplois plus intéressants, de manière à attirer les jeunes. Enfin, la conservation et l'intégration des communautés côtières se feront par leur insertion dans le développement. L'autonomie du secteur culturel et environnemental sera plus grande. En fait, les Îles-de-la-Madeleine seront autonomes et libres dans leur région du Golfe.

L'importance du **partage intergénérationnel** n'est pas seulement souhaité pour le secteur économie, il est au cœur de la vision des Madelinots et Madelinienes. Ils souhaitent préserver les activités traditionnelles par leur transmission et leur mise en valeur. Ce partage sera favorisé par la culture, les activités populaires et les rassemblements. En fait, les différentes catégories d'âges seront bien intégrées et actives dans la société. Autrement dit, des personnes âgées bien impliquées, ainsi que les préoccupations et les besoins des jeunes pris en compte. Le patrimoine bâti sera mis en valeur et sa préservation sera mieux encadrée.

La place des **jeunes** et de l'**éducation** sont également importantes dans la vision des Îles-de-la-Madeleine. Dans 25 ans, il y aura des écoles pleines d'enfants. Les jeunes seront présents et amélioreront la situation. Ils seront dynamiques, davantage scolarisés et désireront rester ou revenir vivre aux Îles-de-la-Madeleine. La population sera stable (même nombre d'habitants). En plus des jeunes qui reviendront, les nouveaux arrivants vont contribuer à modifier la démographie et à créer une nouvelle communauté. L'éducation sera accessible et davantage développée. Les écoles primaires et secondaires ainsi que le Centre d'études collégiales seront investies de toute part par la culture, les artistes et les organismes culturels. En plus de conserver le Centre d'études collégiales, il y aura un campus universitaire.

Le **transport** sur place et celui entre les Îles-de-la-Madeleine et l'extérieur seront plus accessibles et mieux encadrés. Un système de transport collectif efficace sera mis en place. Un système de transport autre que l'automobile sera disponible. L'ensemble des moyens de transport sera moins polluant. Le transport maritime et aérien avec l'extérieur des Îles-de-la-Madeleine répondra davantage au besoin des résidents. Sur le plan de l'**énergie**, les Îles-de-la-Madeleine seront autosuffisantes. Les fils électriques seront sous terre et il n'y aura plus de centrale thermique.

Finalement, les Madelinots et Madelinienes seront plus sensibilisés et impliqués, resteront authentiques, auront un sentiment d'appartenance fort et de préservation des Îles-de-la-Madeleine qui dépasse leurs intérêts personnels. Ils auront une vision et réagiront rapidement. Un leadership fort sera développé selon les valeurs et les ressources locales afin que les Îles-de-la-Madeleine soient reconnues comme étant une région administrative différente de la Gaspésie.

Les contraintes et les obstacles à surmonter pour y arriver

La vision énoncée précédemment est l'image idéale du milieu dans lequel les résidents et résidentes des Îles-de-la-Madeleine souhaitent vivre. Même si certaines idées peuvent paraître utopiques ou difficilement réalisables, cette vision doit servir de guide afin d'améliorer la situation. Pour se rapprocher ou atteindre cette vision, il faut connaître les faiblesses, les contraintes et obstacles à surmonter.

Voici les principales **faiblesses** identifiées :

- Petitesse du territoire ;
- Encore beaucoup de préjugés négatifs face à l'environnement ;
- Non-acceptation des frais reliés à la protection de l'environnement ;
- Le tourisme n'offre pas assez d'argent, pas assez de perspectives ;
- Difficulté d'établir des limites, des règles ;
- Réflexe naturel de bloquer, d'être contre ;
- Manque de vision commune ;
- Chaque secteur a son plan d'action mais sans arrimage ;
- Conflits d'usage concernant le territoire et les ressources naturelles.

Il semble y avoir plusieurs faiblesses au niveau de la concertation. Il manque encore un peu de concertation entre les élus et les citoyens ainsi qu'au niveau du transport aérien et maritime. Il manque également d'expertise aux tables de concertation. Finalement, il y a trop de concertation qui ressemble plus à de l'échange d'information.

Les **contraintes** et les **obstacles** identifiés sont les suivants :

- Résistance aux changements ;
- Trouver l'équilibre entre liberté et mesures restrictives ;
- Accessibilité limitée à certains services éducatifs, de santé et de développement ;
- Être une « région ressource » ;
- Trouver l'équilibre entre l'exploitation et la durabilité des ressources marines ;
- Rétablissement des zones de cueillette de mollusques fermées ;
- Accès difficile aux bateaux et aux permis de pêches ;
- Encadrer les touristes pour la préservation des plages est plus facile et plus rapide à faire que la sensibilisation des citoyens à la protection des plages ;
- Trop dépendant des gouvernements ;
- Il y a décentralisation des pouvoirs politiques et administratifs vers les régions, mais pour notre région, c'est ensuite centralisé en Gaspésie ;
- Aux Îles-de-la-Madeleine il y a également une centralisation des pouvoirs et des services vers Cap-aux-Meules ;
- Les programmes d'emploi sont temporaires ;
- Emplois trop saisonniers, limités par les ressources ;
- Manque de travail, d'emplois ;
- Économie informelle et au noir, coupe le réinvestissement ;
- L'économie n'est pas contrôlée localement ;

- Démographie ;
- Contrainte de la petite échelle dans le développement de produits ;
- Exode des jeunes ;
- Exode des villages ;
- Les initiatives pour intégrer les jeunes n'ont pas de suite ni de suivi ;
- Très faible offre de logement à l'année ;
- Dilemme entre vendre la maison à ses enfants ou la vendre à gros prix afin de jouir d'une bonne retraite ;
- Manque d'emplois intéressants pour les jeunes.

Les forces sur lesquelles il faut miser

Il ne manque pas de défis à relever afin de surmonter les faiblesses, les contraintes et les obstacles qui mèneront à la réalisation de la vision. Pour cela, il faut profiter des opportunités ainsi que des forces de la communauté, de l'environnement et de l'économie madelinienne.

Justement, ces **forces** sont les suivantes :

- Emprise et capacité à régler nos problèmes ;
- Obtention de consensus ;
- Capacité de se mobiliser ;
- Cohésion locale, parler d'une seule voie face à l'extérieur ;
- Fierté et appartenance aux Îles-de-la-Madeleine ;
- Certains mœurs et coutumes propres à un milieu insulaire (entraide, proximité, générosité) ;
- Il n'y a pas ou peu de hiérarchie ;
- Conscientisation qu'on ne peut plus exploiter les ressources comme avant ;
- Petitesse du territoire ;
- Facile d'obtenir des statistiques sur les échanges entre les Îles-de-la-Madeleine et l'extérieur ;
- Les différents secteurs sont bien organisés ;
- Expertise en concertation ;
- Expérience et capacité à se sortir des passes difficiles ;
- Le tourisme

Les outils et les moyens nécessaires pour favoriser la mise en œuvre du développement durable

Une fois les contraintes, les problématiques et les faiblesses identifiées, de même que les forces, il devient nécessaire de proposer des solutions pour y remédier et mettre de l'avant la vision. Ainsi, pour favoriser la mise en œuvre du développement durable, plusieurs outils et moyens ont été proposés.

Les moyens

- Assurer une occupation du territoire. Il faut valoriser l'apport des villages aux extrémités et leur donner les conditions permettant de conserver et développer leur vitalité. Afin que les jeunes puissent construire des maisons et s'installer il faut prévoir et réserver de l'espace à cet effet. Des lois ou des réglementations, une forme de pouvoir local pour mettre en œuvre des moyens d'occuper les maisons et d'assumer la gestion de l'occupation du territoire.
- Maintenir une communauté vivante. C'est dans la vigueur de ses communautés qu'une région trouve sa force. Il faut donc identifier et mettre en place les ressources nécessaires à son développement (école primaire, épicerie, bureau de poste, station service, local communautaire, soutien aux activités bénévoles, etc.) Il faut des jeunes, des familles, qu'ils aient la possibilité de s'installer avec des revenus adéquats. Favoriser les contacts humains et valoriser la diversité des lieux et des communautés plutôt que la rationalisation. La communauté doit valoriser ses différences par rapport à la vie en ville et clamer haut et fort ses avantages. Aussi, renouveler le contact social, intégrer les nouveaux citoyens, définir des valeurs communes et fortes. L'idée est de renouveler l'identité et l'héritage social sur des bases solides.
- Maintenir et améliorer la concertation. La concertation est présente depuis longtemps aux Îles-de-la-Madeleine et elle y est bien ancrée. Riche de cette expérience, elle doit se poursuivre mais plusieurs suggestions d'amélioration sont proposées. Une meilleure cohésion entre les paliers de gouvernement, les acteurs et la population est souhaitable. Étendre la concertation à tous les secteurs. Rendre les secteurs plus cohérents les uns par rapport aux autres, arrimer les activités, créer une synergie et développer les secteurs sans brimer les autres. La mise en place de comités de gestion intégrée pour répondre à cette problématique et pour la prise de décision est souhaitable. La concertation doit rester connectée avec son milieu, les gens doivent pouvoir partager leurs problèmes et leurs besoins. Cependant, il faut que les avis donnés soient fonction de son expertise. La concertation, ça prend du temps, alors il faut convaincre les élus de prendre ce temps.
- Se doter d'une vision commune. Il faut se regrouper, avoir une même voie. Il faut une vision commune qui émerge d'ici, qui n'est pas imposée de l'extérieur. Dans ce processus, il est important d'identifier les points de désaccords et de les comprendre. La vision doit être portée par les élus et se répercuter dans les décisions.

- Ressources naturelles. Il faut bien et mieux gérer les ressources naturelles, faire de la recherche et développement et trouver le financement nécessaire. Il faut des outils pour faire face au développement, issu de l'extérieur, qui est nuisible à la pérennité de nos ressources naturelles. La protection et la conservation devraient être gérées localement.
- Intégrer davantage les aspects social et environnemental dans le développement. Réunir à la même table les secteurs environnemental, économique et social pour planifier le développement. Dans la présentation et l'évaluation des projets de développement, il faudrait calculer le prix des activités perdues par ce développement. Les entreprises doivent se doter d'une vision intégrant le développement durable.
- Diversifier l'économie. Se doter d'une vision économique basée sur la diversification. Il faut diversifier en misant sur les forces, en effectuant des reculs sur certains plans et des avancées sur d'autres. Développer davantage les spécificités et viser l'exportation des expertises développées.
- Favoriser l'achat local.
- Décentralisation des pouvoirs politiques. Les décisions doivent être prises au niveau local, prises aux Îles-de-la-Madeleine. Il faut une structure locale plus souple et une structure décisionnelle capable de mener des actions sans attendre les programmes gouvernementaux. Cependant, il est important de s'entendre sur l'ampleur et les moyens d'une décentralisation. La structure régionale étant très politisée au niveau de l'application des plans, il faut la décentraliser et mettre en place une structure décisionnelle apolitique.
- Préciser et augmenter le rôle de la municipalité. La municipalité est un maillon fort et elle doit travailler davantage avec les acteurs. Elle devrait faire une tournée des villages et y assurer un leadership fort. Pour augmenter les services et l'implication de la municipalité, il sera peut-être nécessaire d'augmenter les taxes.
- Commencer par agir au niveau de soi, localement et à petites échelles. Il faut rester optimisme, garder confiance, des changements s'opèrent. Il faut rester cohérent et agir en premier lieu au niveau de soi. Faire de petits gestes, comprendre et commencer dès maintenant. Ces démarches doivent être appuyées par les élus et la promotion des bons coups doit être faite. Donner l'exemple.
- Changer certaines habitudes et mentalités. Il est important de déterminer nos valeurs actuelles, ce qui nous définit présentement. S'adapter aux changements et à l'environnement qui sont de plus en plus dynamiques, être original dans nos façons de faire sans toutefois réinventer la roue. Ne pas attendre que la crise arrive pour agir, éviter de faire de la gestion de crise. Présenter les contraintes de façon positive.

- Créer un effet d'entraînement. Déjouer le réflexe naturel de bloquer, d'être contre. Il faut une minorité de leaders qui mettent de l'avant ou appuient les initiatives en développement durable.
- Favoriser l'implication citoyenne. Le développement durable doit naître de la communauté, il doit y avoir une volonté. Afin de remédier à la résistance aux changements, il faut impliquer et responsabiliser le milieu et les gens, prendre le temps, être pro-actif et avoir des projets communs. Le citoyen a besoin de savoir qui prend les décisions et pourquoi. L'implication sociale doit commencer au niveau des jeunes, par un cours ou un enseignement à l'école pour les inciter à devenir actifs dans la communauté. Il faut les impliquer davantage, aller les chercher où ils sont, les intéresser.
- Supporter et faire la promotion des succès en développement durable. Être davantage vendeur de ce que nous faisons, de nos bons coups. Implication des médias afin de communiquer les bons coups, faire des capsules. Il faut une reconnaissance, la consolidation et le support des démarches déjà en place.
- Éducation et sensibilisation des citoyens. Il faut faire comprendre ce qu'est le développement durable par une communication à la base. L'éducation citoyenne est essentielle pour que tous pensent davantage à l'ensemble de la population plutôt qu'à elle-même. Implication des médias dans la sensibilisation. Faire participer les jeunes dans des projets communautaires et bénévoles afin de les sensibiliser pour qu'ensuite ils sensibilisent les adultes. À l'inverse, imprégner ses enfants de valeurs et d'habitudes cohérentes au développement durable.
- Améliorer et favoriser la diffusion d'information de qualité. Utiliser davantage les technologies de l'information et de la communication (TIC) et intégrer des aspects pédagogiques. Créer des tribunes d'échanges. Créer un espace public, un lieu de débat ou une agora pour les jeunes. Mettre à contribution les outils déjà existants (radio, journal, cégep, etc.)
- Donner la possibilité aux jeunes de rester ou de revenir aux Îles-de-la-Madeleine. Il faut offrir aux jeunes une économie saine, des emplois et des carrières intéressantes. Les jeunes doivent pouvoir se loger à l'année, être capables de se payer une maison et les taxes municipales, en fait, d'avoir les moyens de vivre aux Îles-de-la-Madeleine.
- Assurer une relève entrepreneuriale. Créer des incitatifs pour la jeune relève au niveau de l'entreprise, maintenir les programmes en place et en initier d'autres. Inciter les entrepreneurs et employeurs à préparer la relève. Il faut créer un secteur de la relève, que les différentes générations se mêlent plus dans le secteur privé. Permettre le partage de l'expérience des plus vieux avec les jeunes.
- Écouter davantage les jeunes et les personnes âgées. Obtenir la vision des enfants, leur faire dessiner les activités qu'ils souhaitent pouvoir faire dans 25 ans.

Consulter les aînées sur ce qu'ils pensent important de préserver ou de léguer pour le futur, pour les autres générations.

- Meilleur contrôle sur le transport. Les insulaires sont étroitement liés au transport maritime et aérien et doivent participer à leur gestion. Il faut améliorer les liens et la concertation entre les résidents des Îles-de-la-Madeleine et les transporteurs.
- Viser un équilibre. Il faut se responsabiliser puisqu'on ne peut plus avoir le pain et le beurre. Il nous faut un équilibre, c'est important.

Les outils

- Développer des outils d'aide à la décision
- Une politique culturelle
- Une politique jeunesse
- Des politiques cadrant avec le développement touristique
- Une vision commune de développement durable
- La création de groupes de référence
- Le Centre local de développement (CLD) est un outil de concertation, d'animation et de développement
- Un agent de concertation aux Îles issu d'un organisme neutre
- Un plan de conservation du homard
- La gestion intégrée

Animation et prise de note

Caroline Duchesne	Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
Guillaume Dufour	Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
Gabrielle Leblanc	Agente de développement
André St-Onge	Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec
Hélène Tivemark	Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine
Karen Turriff	Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Participants

Donald Arseneau	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
Jean-Pierre Arseneau	Société d'aide au développement de la collectivité des Îles-de-la-Madeleine
Marie Aubin	Arrimage
Brigitte Aucoin	Commission scolaire des Îles-de-la-Madeleine
Jean-Jules Boudreau	Marché d'alimentation Sobey's
Lucien Boudreau	Ministère des Affaires municipales et des Régions
Paul Boudreau	Les produits du loup-marin Ta Ma Su inc.
Joël Bourque	Centre local de développement des Îles-de-la-Madeleine
Germain Chevarie	Centre de Santé et des Services sociaux des Îles
Hélène Chevrier	Le centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes
Mario Deraspe	Association des pêcheurs propriétaires des Îles-de-la-Madeleine
Louise Laberge	Comité de développement touristique de l'Est des Îles
Denyse Lamarre	Bureau des Îles du député Raynald Blais
Andréa Landry	Centre Hospitalier des Îles
Patricia Landry	M.G.F. Landry inc.
Johanne Lebel	Corporation de développement économique communautaire
Germain Leblanc	Développement communautaire Unîle
Benoît Martel	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
Yves Martinet	Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine
Gysèle Painchaud	Bureau du député Maxime Arseneau
Selma Pereira	Pêches et Océans Canada
Léonard Poirier	Association des pêcheurs des Îles-de-la-Madeleine
Pierre Proulx	Chambre de Commerce des Îles-de-la-Madeleine
Solange Renaud	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec
Claude Richard	Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
Sylvie Sarrazin	Regroupement des organismes communautaires des Îles-de-la-Madeleine
Damien Turbide	Attention FragÎles
Louis Vigneau	Transport Québec
Gérard Verdier	Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
Marie-Hélène Verdier	Ville et village d'art et de patrimoine du Québec
Karine Villemaire	Le bon goût frais des Îles